

Création d'entreprise



Depuis 1994 le Punto Nuova Impresa est actif dans chaque Chambre de Commerce de Lombardie. Ce service fournit des informations gratuites et des conseils à tous ceux qui cherchent à démarrer une nouvelle entreprise et devenir travailleur autonome. Il y a beaucoup de décisions à prendre, surtout pendant la phase de démarrage d'une initiative économique. Recevoir à temps des conseils de la part d'opérateurs qualifiés peut apporter un soutien concret pour comprendre, traiter et résoudre ainsi les problèmes liés à la création et le développement successif d'une activité commerciale.

Les [Guides Teseo](#) [1] sont des manuels qui donnent des informations utiles pour ceux qui cherchent à lancer une activité d'entreprise. Ils soutiennent le travail du Punto Nuova Impresa, ainsi que les organismes Formimpresa opérant dans différentes associations d'entrepreneurs. Cette collection est intégrée avec des outils plus rapides, les cartes Teseo, qui, dans un format plus maniable de 4-6 pages, traitent des activités de niche et résument les informations les plus importantes pour démarrer l'activité souhaitée.

Dans le domaine de l'orientation, une série d'initiatives sont organisées pour les aspirants et les nouveaux entrepreneurs, parmi lesquelles les séminaires « Démarrer sa propre entreprise: un défi réalisable ». Ils représentent la première étape pour se préparer à résoudre les problèmes de mise en place d'une entreprise. Pendant 8 heures les participants reçoivent des conseils de finance et économie, droit civil et fiscal, mais aussi toutes les informations nécessaires pour identifier les points de force et de faiblesse de leur plan d'entreprise et commencer à planifier leur projet avec une meilleure compréhension.

Le **guichet unique** (SUAP) réduit le temps et les charges pesant sur les entreprises lors du démarrage de leur activité. La Chambre de commerce s'occupe de la gestion informatique des procédés. Ainsi, toutes les demandes sont-elles déposées auprès des autorités compétentes. Une fois les réponses reçues des organismes concernés, elles sont restituées à l'entreprise. Une fois de plus, la Chambre fournit son savoir-faire informatique et les outils numériques.

Dernièrement, un [incubateur](#) [2] a été créé pour encourager la création d'entreprises, en particulier chez les jeunes. Chaque année, dans des espaces bien équipés, des aspirants et nouveaux entrepreneurs sélectionnés sont pris en charge par des experts qui leur fournissent des conseils et une assistance pour développer et planifier leurs idées d'affaires et donc attaquer la phase de démarrage aussi bien que possible. Nous nous adressons à des aspirants entrepreneurs, individuellement ou en groupe, aux nouvelles entreprises, aux travailleurs à leur propre compte qui souhaitent travailler ou travaillent déjà dans des services traditionnels ou innovants.

Dans un marché du travail en constante évolution, le développement d'une mentalité entrepreneuriale est particulièrement important, même chez les plus jeunes. Grâce au [Project Ecole](#) [3], chaque année depuis 1996, nous offrons aux étudiants des écoles secondaires supérieures, en particulier ceux des dernières années, une série d'initiatives d'orientation et de formation. Elles visent à les rapprocher de la culture d'entreprise et de les aider à comprendre le monde du travail où ils vont entrer en tant que travailleurs ou entrepreneurs une fois leurs études terminées.



Cette page vous a-t-elle été utile ?

Nessun voto

Rate

Partager

Source URL: <https://www.bg.camcom.it/lang/fr/creation-et-developpement-d-entreprise/creation-d-entreprise>

Collegamenti

[1] <http://www.bergamosviluppo.it/sito/creazione-di-impresa/guide-e-schede-teseo.html>

[2] <http://www.bergamosviluppo.it/sito/creazione-di-impresa/incubatore-d-impresa.html>

[3] <http://www.bergamosviluppo.it/sito/orientamento/progetto-scuola.html>